



## Le rapport

# La gouvernance: le Plan d'action FLEGT de l'UE a-t-il eu une influence sur la gouvernance?

Mardi 17 mars, 14h30-18h00

### Points clés

- Certaines parties prenantes estiment que le FLEGT, par le biais des APV, a dépassé les attentes initiales. Alors que la participation des organisations et des communautés de la société civile est généralement limitée, voire inexistante, lors de la rédaction des accords commerciaux juridiquement contraignants, le FLEGT a prouvé que les niveaux de participation pouvaient être élevés, mais qu'ils étaient surtout essentiels pour obtenir des accords commerciaux juridiquement contraignants de qualité.
- Des négociations politiquement intelligentes et menées localement permettent au FLEGT d'aider les pays à se transformer. Les pays abandonnent leurs politiques informelles basées sur les relations de pouvoir pour des processus plus formels basés sur des règles et des bonnes pratiques, afin de répondre aux défis de la gouvernance.
- Le FLEGT influence la gouvernance au-delà des pays APV, et cette influence indirecte mondiale est importante pour des pays comme le Brésil.
- Les marchés intérieurs, le régime foncier, la corruption et l'application efficace des lois sont des points essentiels qu'il convient d'étudier davantage à l'avenir.
- Le FLEGT aurait tout à gagner à être relié à l'ordre du jour mondial des changements climatiques.



## Résumé

Onze intervenants –provenant du monde universitaire, de pays APV ou non, d’institutions de recherche et d’instituts politiques, d’ONG et du secteur privé– ont donné leur avis sur l’influence présente et future du FLEGT sur la gouvernance. Très majoritairement, ils estiment que le FLEGT et la gouvernance sont liés. Il y a certes des défis à relever, mais le FLEGT et les APV en particulier sont en bonne position pour y répondre.

Les intervenants impliqués dans le FLEGT depuis le début ont rappelé aux participants la situation en 2003: le Plan d’action était alors destiné à répondre à des problématiques de régime foncier, participation des parties prenantes, transparence, corruption, État de droit, réforme politique et juridique, et reddition de comptes dans le secteur forestier.

Au départ, la communauté européenne des ONG critiquait le FLEGT. Personne ne s’attendait à ce qu’en 2015 les organisations de la société civile seraient impliquées dans une surveillance des forêts reconnue par les gouvernements; que ces organisations dialogueraient et partageraient leurs informations avec d’autres organisations de la société civile d’autres continents; que le FLEGT aiderait à résoudre un vieux problème affectant les communautés du Libéria –la loi prévoit que les communautés reçoivent des recettes issues des opérations d’exploitation du bois–; et que le FLEGT permettrait aux organisations de la société civile de contester la façon dont les permis spéciaux et les permis pour usage privé sont octroyés. La visibilité et la pression nationales et internationales ont été essentielles pour déclencher le changement politique.

---

**Patrice Kamkuimo, Cameroun:**

***«Le FLEGT a favorisé l’accès à l’information forestière, qui n’est dorénavant plus considérée comme une faveur, mais comme un droit légal. Cependant, dans les faits, des problèmes subsistent encore.»***

---

La politique des marchés publics du Ghana, née lors des débats sur l’APV, se distingue car elle aide à formaliser le marché domestique et le découpage à la tronçonneuse artisanal.

Les pays APV ont partagé leurs expériences, en exprimant les points de vue du gouvernement et de la société civile, et il est apparu que la culture décisionnaire a



changé. La participation n'a jamais été aussi élevée, et il est davantage possible d'influencer les politiques.

Les exemples de l'Indonésie et du Honduras soulignent dans quelle mesure l'APV a aidé à renforcer et à compléter les processus nationaux en faveur de la gouvernance forestière, qui avaient commencé avant les négociations APV.

---

**Agus Sarsito, Indonésie:**

***«L'APV a donné des cartes supplémentaires pour améliorer la gouvernance forestière, même si nous avons commencé à travailler sur notre système de vérification de la légalité du bois (SVLK) bien avant d'entamer les négociations APV.»***

---

Des problèmes demeurent, mais tous les participants ont remarqué un changement dans la façon dont les parties prenantes interagissent. Les récentes recherches politiques confirment que le FLEGT a un effet «révolutionnaire». Celles-ci montrent en effet que des processus politiquement intelligents, menés localement, axés sur la résolution des problèmes et impliquant des coalitions de divers intérêts favorisent la négociation et le compromis, et ouvrent la voie à des changements croissants sur le terrain. À cet égard, le FLEGT démontre sa cohérence avec les bonnes pratiques pour lutter contre les problèmes de gouvernance.

Pour les invités, le FLEGT a influencé la gouvernance grâce à la réforme législative, la transparence, l'implication des acteurs dans la prise de décision, la reddition de comptes, l'espace accordé pour réfléchir et débattre des façons de lutter contre la corruption, l'influence de la base du pouvoir et la formalisation des règles. Les invités ont également mentionné que de telles améliorations en termes de gouvernance créent un environnement favorable à l'économie, et sont essentielles pour attirer et encourager les investissements du secteur privé.

---

**Anand Punja, Fédération du commerce du bois du Royaume-Uni:**

***«Une bonne gouvernance est, pour nous, l'élément clé pour de meilleures institutions basées sur des règles, ce qui conduit à une meilleure stabilité sur le long terme et créé un climat plus favorable aux investissements pour nos membres.»***

---



Les recherches politiques soulignent également que le FLEGT a créé la plus grande coalition mondiale liée à la forêt, en unissant les acteurs, en communiquant pour résoudre ensemble les problèmes, et en permettant à chacun de tirer les leçons des autres.

Les processus APV ont, jusqu'à présent, montré les difficultés de l'inclusion du marché domestique et du secteur artisanal dans le système formel. Cela requiert souvent une révision de la politique et de la législation, en prenant notamment en compte les moyens d'existence et les capacités. Malgré les difficultés, le marché intérieur est un élément qu'il sera nécessaire à l'avenir de prendre en compte. En effet, les marchés domestiques de bois dans les pays tropicaux sont souvent plus importants que les marchés d'exportation, c'est pourquoi réduire le FLEGT uniquement au marché d'exportation pourrait s'avérer inefficace.

Les invités des pays non-APV ont souligné à quel point l'intérêt mondial envers la légalité, entraîné par l'UE et la réputation du FLEGT, a favorisé les changements dans leurs propres pays. Même si leurs pays ne choisiront pas l'APV, les enseignements du FLEGT semblent autant applicables pour les pays non-APV que pour les pays APV ou désireux de l'être.

Les parties prenantes ont identifié plusieurs occasions de partager les enseignements du FLEGT dans d'autres secteurs, notamment les moteurs de la déforestation.

Une question du public a soulevé quelques préoccupations quant aux demandes de simplification et de rationalisation pour accélérer le processus. La simplification et la rationalisation sont les bienvenus pour obtenir de meilleurs résultats plus rapidement, mais il convient de s'assurer de ne pas prendre de raccourcis, ou de ne pas limiter le temps de dialogue nécessaire aux réformes pour une gouvernance durable.

Plusieurs invités ont parlé de la corruption. Il y a 10 ou 15 ans, l'exploitation illégale du bois était un sujet tabou dans les réunions gouvernementales. Le fait que ce sujet soit dorénavant débattu plus ouvertement est une réalisation en soi. Cependant, la corruption continue à miner sérieusement la bonne gouvernance et à alimenter l'exploitation illégale du bois. Pour beaucoup, c'est le cœur du problème et le FLEGT doit aider le public et la société civile à faire pression pour une reddition des comptes transparente afin de lutter contre ce problème. Les débats ont également souligné qu'une application efficace de la loi était cruciale pour améliorer la gouvernance. Très souvent, elle est encore insuffisante, et il convient d'y prêter attention à l'avenir.

Parmi les autres points du FLEGT où mettre l'accent à l'avenir, citons une attention continue aux réformes des marchés intérieurs, notamment un soutien aux petits propriétaires et producteurs, ce qui n'est pas sans rapport avec les questions de régime foncier qu'il convient également de réformer.



---

Saskia Ozinga, FERN:

*«Beaucoup de gens voient le FLEGT comme un mécanisme pour les forêts, mais il est impossible de protéger les forêts sans impliquer les populations.»*

---

## Conclusions

Le FLEGT est une initiative unique réunissant une coalition d'intérêts. Il a permis aux gouvernements et aux parties prenantes dans les pays APV et non-APV de lutter contre des problèmes de longue date tels que mauvaise gouvernance, corruption, manque de transparence et de reddition de comptes. Il a aussi permis à ces acteurs d'être entendus et d'influencer les décisions politiques. Le FLEGT peut également être un outil pour favoriser le changement dans d'autres domaines comme le changement climatique, mais il doit rester fidèle à sa mission originale: les questions de marché intérieur, la lutte contre la corruption, l'application des lois et une réelle clarification du régime foncier.